

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce document se rapporte au bouclement du 30 juin 2022 et a été établi conformément aux exigences de la circulaire FINMA 2016/01 « Publication – banques ». Cette circulaire concrétise l'article 16 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et l'article 17e de l'ordonnance sur les liquidités et définit en outre les devoirs de publication en matière de gouvernance d'entreprise et de risque de taux.

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche de minimis pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

# CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (KM1) (EN MILLIERS DE FRANCS)

		a	C 24.42.2024	e
-	(CUE)	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2021
Fon	ds propres pris en compte (CHF)	2/251/504	2/251/504	2/150/415
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2′251′504	2′251′504	2′150′415
2	Fonds propres de base (T1)	2′251′504	2′251′504	2′150′415
3	Fonds propres totaux	2′254′573	2′254′272	2′153′117
	tions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)	42/402/044	12/225/400	12/16/1/002
4	RWA	12'483'041	12′225′400	12′164′993
4a	Exigences minimales de fonds propres (CHF)	998′643	978′032	973′199
	os de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)	10.040/	10.420/	17.00/
5	Ratio CET1 (%)	18,04%	18,42%	17,68%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	18,04%	18,42%	17,68%
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	18,06%	18,44%	17,70%
	gences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	2.500/	2.500/	2.500/
	(2,5% dès 2019) (%)	2,50%	2,50%	2,50%
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR)	0.000/	0.000/	0.000/
	selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%	0,00%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du	2 222/	0.000/	0.000/
	risque systémique international ou national (%)	0,00%	0,00%	0,00%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard	2 - 200/	2.500/	2.500/
	minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	2,50%	2,50%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants			
	selon le standard minimal de Bâle (après déduction du			
	CET1 affecté à la couverture des exigences minimales			
	et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,06%	10,44%	9,70%
1	os-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR			
_	% des RWA)		1.000/	1.000/
	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,00%	4,00%	4,00%
	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,00%	0,00%	0,00%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR			=/
	majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80%	7,80%	7,80%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré		/	
	par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,60%	9,60%	9,60%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8			
	de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les			
	art. 44 et 44a OFR	12,00%	12,00%	12,00%
	o de levier Bâle III			
13	Engagement global (CHF)	28′290′340	28'434'741	27′987′451
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en %			
	de l'engagement global)	7,96%	7,92%	7,68%
	o de liquidités (LCR)			
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de			
	haute qualité (CHF)	4′629′024	5′780′595	5′320′595
16	Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2′185′765	2′730′489	2′554′967
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	212%	212%	208%
	o de financement (NSFR)			
18	Refinancement disponible stable (en CHF)	24′210′373	23'887'477	N/A
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	16′725′835	17′423′145	N/A
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	145%	137%	N/A

# APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE (OV1) (EN MILLIERS DE FRANCS)

		а	b	С
		RWA	RWA	FONDS PROPRES MINIMAUX
		30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022
1	Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit			
	de contrepartie)	11′714′229	11′566′083	937′138
2	Dont déterminé par l'approche standard (AS)	11′714′229	11′566′083	937′138
6	Risque de crédit de contrepartie CCR	7′112	5′952	569
7b	Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	7′112	5′952	569
10	Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	11′187	9′547	895
13	Investissements dans des placements gérés collectivement –			
	approche mandate-based	190'675	89'675	15′254
14	Investissements dans des placements gérés collectivement –			
	approche fallback	7′889	3′044	631
20	Risque de marché	6′720	7′503	538
21	Dont déterminé selon l'approche standard	6′720	7′503	538
24	Risque opérationnel	545′229	543′597	43'618
27	Total	12′483′041	12′225′400	998'643

### LIQUIDITÉS: INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LIQ1)

### INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)

Ce ratio de liquidités permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidités pour résister à un scénario de stress de liquidités sur un horizon temps de 30 jours. Le LCR représente le rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de trésorerie à un horizon de 30 jours. Le résultat doit en permanence dépasser les 100% (limite fixée par la FINMA).

### **EVOLUTION DU RATIO ET FACTEURS SIGNIFICATIFS**

Durant le premier semestre 2022, les valeurs mensuelles du ratio LCR ont oscillé entre 197% et 239% pour terminer à cette dernière valeur. Cette progression est due à la diminution des sorties de trésorerie. Nos actifs liquides de haute qualité (HQLA) couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements de clients commerciaux ou de gros clients.

### COMPOSITION DES ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ

Les actifs liquides de haute qualité se composent de liquidités (monnaies physiques), d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse et de titres admis en pension, selon les prescriptions en matière de liquidités, présentés au tableau de la page 75 de l'annexe aux comptes annuels du 31 décembre 2021.

### CONCENTRATION DES SOURCES DE REFINANCEMENT

Les sources de refinancement privilégiées par la BCF sont les dépôts de la clientèle privée et commerciale. Ces derniers sont complétés par des emprunts obligataires, des emprunts auprès de la Centre des lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et auprès d'autres établissements financiers.

### EXPOSITIONS EN DÉRIVÉS ET APPELS DE MARGE POTENTIELS

Le tableau de l'annexe aux comptes annuels du 31 décembre 2021 de la page 74 détaille la nature des opérations sur dérivés traitées par la BCF. Les appels de marge potentiels significatifs concernent principalement les instruments financiers dérivés de taux.

### ASYMÉTRIES DE DEVISES DANS LE LCR

A la fin juin 2022, plus de 98% des engagements inscrits au bilan de la banque étaient libellés en francs suisses.

# LIQUIDITÉS : INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LIQ1) (EN MILLIERS DE FRANCS)

		PREMIER TRIM	1ESTRE 2022	DEUXIEME TRIMESTRE 2022		
		VALEURS	VALEURS	VALEURS	VALEURS	
		NON PONDÉRÉES	PONDÉRÉES	NON PONDÉRÉES	PONDÉRÉES	
MON	NTANT EN CHF					
A.	Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5′063′770		4'629'024	
В.	Sortie de trésorerie					
2	Dépôts de détail	8'423'554	648′678	8'486'013	648′851	
3	Dont dépôts stables	3′956′608	197′830	3′994′513	199′726	
4	Dont dépôts moins stables	4'466'945	450′848	4′491′500	449′126	
5	Financements non garantis de clients commerciaux					
	ou de gros clients	5′023′957	1′868′478	4'455'871	1′479′336	
6	Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties)					
	et dépôts des membres d'un réseau financier auprès					
	de la caisse centrale	1′882′870	152′408	1′898′511	153′711	
7	Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3′073′379	1′648′362	2′554′073	1′322′338	
8	Dont titres de créances non garantis	67′708	67′708	3′287	3′287	
9	Financement de clients commerciaux ou de gros					
	clients garantis et swaps de sûretés		0		0	
10	Autres sorties de trésorerie	4′784′914	229′305	4′773′578	199′944	
11	Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés					
	et à d'autres transactions	1′707	1′707	1′911	1′911	
12	Dont sorties de trésorerie associés à des pertes					
	de financement sur titres adossés à des actifs,					
	titres de créance garantis, autres instruments					
	structurés, papiers monétaires adossés à des actifs,					
	sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres					
	et autres facilités de financement analogues	63'667	63'667	41'667	41′667	
13	Dont sorties de trésorerie associées à des facilités					
	de crédit et liquidités	158′208	69'058	158′208	69'059	
14	Autres engagements de financement contractuels	57′720	57′434	64'644	53′536	
15	Autres engagements de financement conditionnels	4′503′612	37′439	4′507′148	33′771	
16	Somme des sorties de trésorerie		2'746'461		2′328′132	
C.	Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties					
	(reverse repos par ex.)	0	0	0	0	
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions					
	pleinement performantes	845'655	287	878′338	11′108	
19	Autres entrées de trésorerie	258′534	258′534	131′259	131′259	
20	Somme des entrées de trésorerie	1′104′189	258'821	1′009′598	142′367	
21	Somme des actifs liquides de haute qualité					
	(HQLA)		5′063′770		4'629'024	
22	Somme nette des sorties de trésorerie		2'487'640		2'185'765	
23	Ratio de liquidités à court terme LCR (en %)		204%		212%	

## LIQUIDITÉS: INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE FINANCEMENT (LIQ2) (EN MILLIERS DE FRANCS)

### INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE FINANCEMENT (NSFR)

Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) est la seconde norme réglementaire internationale de liquidité définie par l'Accord de Bâle III. Elle est entrée en vigueur le 1er juillet 2021. Le NSFR met en relation le refinancement stable disponible apporté par les dépôts, les emprunts et les fonds propres, avec le besoin de refinancement stable issu des actifs, dont notamment les crédits.

Construit sur un horizon à un an, le NSFR vise à limiter la dépendance aux financements de marché à court terme et à encourager une meilleure évaluation du risque de refinancement à long terme pour l'ensemble des postes du bilan et du hors-bilan. La limite réglementaire pour le NSFR est fixée à 100%.

Le NSFR de la Banque Cantonale de Fribourg s'est élevé à 141% au 31.03.2022 et à 145% au 30.06.2022.

53% du refinancement stable disponible est issu des dépôts de la clientèle privée, des petites entreprises et des entreprises non financières. Le solde correspond aux financements interbancaires, aux emprunts, notamment auprès de la Centrale des lettres de gage, et aux autres engagements pour 37%, ainsi qu'aux fonds propres pour 10%.

Près de 94% du refinancement stable requis provient des créances hypothécaires et des crédits aux entreprises hors secteur financier, le reste, soit 6%, correspond aux autres actifs et aux éléments hors-bilan.

# LIQUIDITÉS: INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE FINANCEMENT (LIQ2) (EN MILLIERS DE FRANCS)

	30.06.2022			31.03.2022						
	30.06.2022 VALEURS NON PONDÉRÉES, EN FONCTION DE L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE		VALEURS PONDÉRÉES	VALEURS NON PONDÉRÉES, EN FONCTION DE L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE		JELLE.	VALEURS PONDÉRÉES			
	SANS ÉCHÉANCE	ANS ≥ 6 MOIS		PONDEKEE?	SANS ÉCHÉANCE	< 6 MOIS	≥ 6 MOIS À <1 AN	≥ 1 AN	POINDEKEES	
Indications sur le refinancement stable		< 6 MOIS	À <1 AN	≥ 1 AN		ECHEANCE	< 6 MOIS	A <1 AN	≥ 1 AN	
disponible (available stable funding, ASF)										
1 Instruments de fonds propres:				2/254/504	2/254/504		-		2/254/504	2/254/504
<ul><li>2 Fonds propres réglementaires</li><li>3 Autres instruments de fonds propres</li></ul>	0	0	0	2′251′504	2′251′504	0	- 0	0	2′251′504	2′251′504
4 Dépôts à vue et/ou à terme de clients		-	-	-	-		-	-		
privés et de petites entreprises :										
5 Dépôts stables	0	4'821'467	1′305	9′308	4′590′941	0	4′781′985	1′642	8′753	4′553′199
6 Dépôts moins stables	0	5′617′251	2′854	155′235	5′213′330	0	5′603′985	20′763	153′615	5′215′888
7 Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale):										
8 Dépôts opérationnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<ul><li>9 Dépôts non opérationnels</li><li>10 Engagements adossés à des actifs</li></ul>	0	2′613′801	63′395	1′934′428	3′116′983	0	2′566′235	235′890	1′845′163	3′137′770
interdépendants  11 Autres engagements:	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Engagements résultant d'opérations en dérivés		0	0	0			0	0	0	
13 Autres engagements et instruments de fonds propres	0	1′043′225	508′600	8′783′315	9′037′615	0	1′586′584	388′300	8'641'315	8′835′465
14 Total du refinancement stable disponible					24′210′373					23′993′826
Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)										
15 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR					79′204					83′348
16 Dépôts opérationnels auprès d'autres		605/250			2024570	0	054430			400/054
institutions financières  17 Crédits et titres performants:	0	605′358	0	- 0	302′679	0	964′129	0	0	482′064
18 Crédits performants à des institutions financières garanties par des HQLA		-	-	-	-		-			
des catégories 1 et 2a	0	. 0	0	0	0			.		
19 Crédits performants à des institutions financières garanties par des HQLA hors catégories 1 ou 2a ou										
non garantis	0	. 79'778	40′652	162′747	195′040	0	62′355	36′307	183′934	211'441
20 Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des Etats, des banques centrales et des autres										
corporations de droit public, dont:	0	985′864	413′827	5'206'643	4'969'583	0	1′280′349	640′477	5′954′639	5′884′053
21 Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans		-								
l'approche AS-BRI 22 Crédits hypothécaires performants, dont:	0	0	0	779′545	506′704	0	0	0	689'017	447′861
23 Comportant une pondération-risque inférieure ou égale à 35% dans		-		-	-		-			
l'approche AS-BRI 24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité	0	832′188	765'027	12′743′229	10'687'681	0	640′579	776′215	11′594′476	9'784'770
de HQLA, y c. les titres de participa-										
tion négociés en bourse	0	0	0	224′045	190′438	0	0	0	221′481	188′259
25 Actifs adossés à des engagements		_								
dépendants 26 Autres actifs :	0	. 0	0	- 0	- 0		-			
27 Matières premières physiques, y c. or										0
28 Actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de										
de contribution pour des ionas de défaillance de contreparties centrales		0	0	1	1		0	0	29′784	29′784
29 Actifs NSFR sous forme de dérivés		0	0	0	0		0	0	0	0
30 Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de										
variation remise  31 Tous les autres actifs résiduels		. 0	0	279'093	279'093	-	0	0	277'817	277'817
32 Eléments hors-bilan		1′768′260	0	- 279 093	279 093		1′930′785	0	2// 81/	26'199
33 Total du refinancement stable requis					16′725′835					16′967′735
34 Ratio de refinancement stable										
(NSFR) (%)					144,75%					141,41%

## RISQUES DE TAUX : OBJECTIFS ET RÈGLES DE GESTION DU RISQUE DE TAUX DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE (IRRBBA)

### **DESCRIPTION**

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque.

Il représente l'éventualité de voir la rentabilité de la banque ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.

### STRATÉGIE ET PROCÉDURES

Le Conseil d'administration approuve le concept-cadre pour la gestion des risques défini par la Direction générale, concept qui englobe la politique ainsi que la tolérance au risque, dont notamment celle relative au risque de taux d'intérêt de la banque. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille de la banque est défini dans la directive interne « Gestion ALM ». L'exposition au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est encadrée par des limites stratégiques validées et révisées annuellement par le Conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme de :

- \_ sensibilité de la valeur économique des fonds propres (effets de valeur) par rapport à un choc de taux
- \_ sensibilité de la marge d'intérêt brute (effets de revenu) en fonction d'un scénario de crise.

### STRUCTURE ET ORGANISATION

La Direction générale est responsable de l'application de la politique de risque de taux, de l'organisation et de l'exécution de la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque. A cet effet, un Comité ALM « Asset and Liability Management » a été constitué afin de surveiller les différents indicateurs de risque de taux et de décider des interventions nécessaires.

Ce comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins une fois par trimestre, sous la présidence du PDG. Ce comité se compose également des membres de la Direction générale, du responsable du team Risk Management, Controlling et Comptabilité (CRO), du responsable du team Devises et négoce (trésorier) ainsi que du Risk Manager senior. La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité (RMCO).

#### **EVALUATION ET MESURE DU RISQUE**

La banque évalue le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque avec une périodicité mensuelle. Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon deux approches: une approche statique et une approche dynamique.

L'approche statique mesure les effets de valeur dans le portefeuille de la banque sur la base des indicateurs suivants :

- \_ La valeur économique des fonds propres
- \_ Duration des fonds propres
- \_ La sensibilité de la valeur économique des fonds propres.

Dans l'approche statique, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres est évaluée selon deux scénarios de taux d'intérêt:

- \_ Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- \_ Une baisse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base.

L'approche dynamique mesure les effets de revenu dans le portefeuille de la banque sur la base de la sensibilité de la marge brute d'intérêt. La sensibilité de la marge brute d'intérêt est évaluée en prenant en compte des scénarios de taux d'intérêt et des scénarios d'évolution du bilan différents:

- \_ Un scénario avec une probabilité de survenance élevée sur un horizon temps de 2 ans
- \_ Un scénario avec une probabilité inférieure au premier scénario mais sur un horizon temps pouvant aller jusqu'à 5 ans
- \_ Un scénario « Worst Case » sur un horizon temps de 2 ans.

Des scénarios complémentaires sont ponctuellement mis en œuvre, notamment pour le cas des stress tests inversés (« reverse stress tests ») au sens de la circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux – banques, Cm 31.

Les principales différences entre l'approche interne de mesure du risque de taux d'intérêt et l'approche prévue pour la publication des résultats du tableau IRRBB1 sont les suivantes:

\_ Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE), les chocs de taux d'intérêt appliqués dans les scénarios internes diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1, notamment en raison de la nécessité de conduire des analyses historiques

- \_ Pour la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (ΔNII), les scénarios de taux et d'évolution du bilan utilisés en interne diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 dans la mesure où:
- Les chocs de taux appliqués dans les scénarios internes évoluent progressivement sur un horizon de temps donné alors que les chocs de taux prescrits sont instantanés
- \_ Dans les scénarios internes, le bilan n'est pas systématiquement simulé selon une hypothèse d'encours constants.

### **RÉDUCTION DES RISQUES**

La banque utilise notamment des instruments financiers dérivés (IRS/Swap de taux d'intérêt) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (ALM), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés annuellement.

## HYPOTHÈSES-CLÉS ET PARAMÈTRES-CLÉS DE LA MODÉLISATION UTILISÉS ΔEVE ET ΔΝΙΙ (TABLEAUX IRRBBA1 ET IRRBB1)

La banque met en œuvre les principes définis par la FINMA dans les circulaires 2016/1 Publication – banques et 2019/2 Risque de taux – banques. Les hypothèses et paramètres principaux utilisés sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### FLUCTUATION DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE (ΔΕVΕ)

Dans le calcul de la sensibilité de la valeur économique ( $\Delta$ EVE), la banque ne prend pas en compte les flux de trésorerie de marge pour les opérations dont la date d'une nouvelle fixation du taux est définie. En ce sens la banque met en œuvre la « perspective interne du taux d'intérêt » au sens de l'Annonce du risque de taux d'intérêt (BNS).

La procédure de mapping des flux de trésorerie est effectuée conformément aux fourchettes d'échéance prescrites par la FINMA selon la Circulaire 2019/2 Risques de taux – banques Annexe 2.

La méthode des portefeuilles de réplication constitue l'approche retenue par la banque pour les opérations dont la date de redéfinition du taux n'est pas connue. La banque calibre et révise tous les cinq ans les portefeuilles de réplication en combinant plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication.

Le taux d'escompte des flux de trésorerie est évalué sur la base d'une courbe de taux « zero coupon » correspondant à la devise originale du flux de trésorerie. Les courbes de taux « zero coupon » sont évaluées par une approche de « bootstrapping » sur la base des courbes de taux du marché. Les taux d'escompte intermédiaires sont évalués par interpolation linéaire de la courbe de taux « zero coupon » y relative.

### FLUCTUATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT (ΔΝΙΙ)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixe, les hypothèses suivantes sont mises en oeuvre en tenant compte des spécificités de chaque produit :

- Les durées des opérations simulées sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock, avec une profondeur d'analyse des six derniers mois afin de tenir compte du comportement récent de la clientèle
- \_ Les taux d'intérêt des opérations simulées se composent des éléments suivants :
  - \_ Taux d'intérêt de marché: ils dépendent des taux de marché simulés sur la base des chocs de taux prescrits
  - \_ Surcoûts de refinancement de la banque à la date de début de simulation afin de tenir compte du coût de refinancement de la banque
  - \_ Marges commerciales : elles sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse des six derniers mois afin de refléter le niveau de marge commerciale de la production récente.

En ce qui concerne les positions à taux variable, les taux d'intérêt simulés appliqués aux clients sont déterminés pour chaque produit sur la base d'une projection dans le temps. La projection tient compte:

- \_ Des profils d'échéance des modèles de réplication (combinaisons de taux d'intérêt)
- \_ Des niveaux des taux d'intérêt qui prévalent dans chacun des scénarios pour un horizon de temps donné.

### OPTIONS DE TAUX AUTOMATIQUES ET COMPORTEMENTALES

La banque ne met pas en oeuvre d'hypothèses de remboursement anticipé ou de retrait anticipé liées au comportement des clients, dans la mesure où la banque applique au client une pénalité équivalente au coût de remplacement de l'opération sur les marchés, ne donnant ainsi lieu à aucune perte financière.

### POSITIONS EN DÉRIVÉS

Les positions en dérivés linéaires s'inscrivent principalement dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque.

## RISQUE DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX (IRRBBA1)

	VOL	umes en milli	ONS DE CHF	REDÉFI	OYENS DE NITION EN ANNÉES)	DÉLAI MAXIMAL DE REDÉFI- NITION DES TAUX (EN ANNÉES) POUR LES POSITIONS AVEC DÉFINITION MODEUSEE (NON PRÉ-DÉ- TERMINÉES) DE LA DATE DE REDÉFINITION DES TAUX		
	TOTAL	DONT CHF	DONT AUTRES DEVISES SIGNIFICATIVES REPRÉ- SENTANT PLUS DE 10% DES VALEURS PATRIMONIALES OU DES ENGAGEMENTS DE LA SOMME DE BILAN	TOTAL	DONT CHF	TOTAL	DONT CHF	
Date de redéfinition du taux définie								
Créances sur les banques	280	175		0,05	0,05			
Créances sur la clientèle	2′498	2′409		3,62	3,69			
Hypothèques du marché monétaire	585	585		0,17	0,17			
Hypothèques à taux fixes	18′374	18′374		4,50	4,50			
Immobilisations financières	1′249	1′249		5,44	5,44			
Autres créances	0	0		0,00	0,00			
Créances découlant de dérivés de taux	2′919	2′919		1,32	1,32			
Engagements envers les banques	-1′750	-1′750		3,77	3,77			
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-3′209	-3′191		4,28	4,30			
Obligations de caisse	-298	-298	_	3,51	3,51			
Emprunts et prêts des centrales d'émission								
de lettres de gage	-7′338	-7′338	_	6,16	6,16			
Autres engagements	0	0		0,00	0,00			
Engagements résultant de dérivés de taux	-3′004	-3′004		4,75	4,75			
Date de redéfinition du taux non définie								
Créances sur les banques	279	6		0,08	0,08	0,08	0,08	
Créances sur la clientèle	849	837	_	0,10	0,10	0,09	0,09	
Créances hypothécaires à taux variables	475	475		1,09	1,09	5,00	5,00	
Autres créances à vue	0	0		0,00	0,00	0,00	0,00	
Engagements à vue sous forme de compte privés								
et de comptes courants	-5′601	-5′171		0,11	0,11	0,08	0,08	
Autres engagements à vue	0	0		0,00	0,00	0,00	0,00	
Engagements résultant de dépôts de la clientèle,								
dénonçables mais								
non transmissibles (dépôts d'épargne)	-7′371	-7′338		2,17	2,17	5,00	5,00	
Total	-1′062	-1′061						

A noter que les dérivés de taux composés d'une jambe prêteuse et d'une jambe emprunteuse apparaissent à la fois dans les rubriques « Créances découlant de dérivés de taux » et « Engagements résultant de dérivés de taux ».

## RISQUES DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES FONDS PROPRES ET DES REVENUS D'INTÉRÊT (IRRBB1) (EN MILLIERS DE FRANCS)

	EVE (FLUCT DE LA VALEUR É	TUATION CONOMIQUE)	NII (FLUCTUATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT)		
Période	30.06.2022	31.12.2021	30.06.2022	31.12.2021	
Hausse parallèle	-125′960	-169′679	-6′847	2′243	
Baisse parallèle	140′505	188'052	10′739	10′559	
Choc dit steepener (1)	-47′097	-63′268			
Choc dit flattener (2)	22'697	29'851			
Hausse des taux à court terme	-25′159	-33′988			
Baisse des taux à court terme	26′064	35′256			
Maximum	-125′960	-169'679	-6′847	2′243	
Période	30.06.2	2022	31.12.2021		
Fonds propres de base (Tier 1)		2′251′504	2′251′504		

La valeur économique des fonds propres est principalement exposée à une hausse parallèle des taux d'intérêt.

<sup>(1)</sup> Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme. (2) Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.



simplement ouvert

Bd de Pérolles 1 Case postale 1701 Fribourg

0848 223 223 www.bcf.ch